



DEMANDE DE LICENCE AS

Identité :

Nom du Joueur (se) : Prénom :
Date de Naissance : Sexe : F M
N° de licence :
Le cas échéant, date du surclassement (joindre certificat médical si besoin) :/...../.....
Type de licence (saison en cours) : JC JC1 JC2
Catégorie concernée par l'attribution d'une licence AS : Senior U20 U18 U17 U15 U13 Autre :

Compétition : Date d'homologation C.T.C. :/...../.....

Club Principal :

Nom du club principal (ou club d'origine) : N° informatique :
Indiquer le plus haut niveau de pratique dans la catégorie concernée dans le club principal :
 Championnat de France
 Régional Qualificatif au Championnat de France
 Régional Non Qualificatif au Championnat de France
 Départemental Qualificatif au Championnat Régional
 Départemental Non Qualificatif au Championnat Régional
 Pas d'équipe engagée

Club d'Accueil :

Nom du club d'accueil (ou club secondaire) : N° informatique :
(Indiquer le plus haut niveau de pratique dans la catégorie concernée dans le club d'accueil) :
 Championnat de France
 Régional Qualificatif au Championnat de France
 Régional Non Qualificatif au Championnat de France
 Départemental Qualificatif au Championnat Régional
 Départemental Non Qualificatif au Championnat Régional

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Fait à : le : Signature du joueur ou du tuteur légal :

Fait à : le : Signature du Président club principal :

Fait à : le : Signature du Président club d'accueil :

Décision du Comité Départemental d'Accueil (1): Accord Refus

Date :

Tampon et Signature :

Document à adresser à la Commission des Qualifications du Comité Départemental de l'équipe d'accueil avant le 30 novembre 2017 pour les Seniors, U20 et U17 et avant le 28/ février 2018 pour les U15, U13 et U11.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 06 août 2004, les personnes ayant fourni des informations personnelles disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression de ses données qu'il peut exercer directement auprès de l'organisme compétent pour l'enregistrement de sa licence.